

Direction Générale de la Solidarité

REF : DIRSOC2016001

Signataire : RA/FG/AR

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET :Avenant n°1 à la convention pluriannuelle 2014-2016 d'attribution de subvention entre la commune d'Aubervilliers et l'Agence Régionale de la Santé Ile-de-France.

EXPOSE :

En 2014, la Commune d'Aubervilliers a conclu une convention d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé permettant à cette dernière de subventionner treize projets portés par la Ville dans le champ de la santé, pour un montant total de 235 000 €.

Depuis cette date, la ville a toutefois enrichi son programme « sport santé » en développant le projet « sport sur ordonnance » :

- Depuis 2013 existait déjà le volet « sport en prévention primaire » : en collaboration avec les centres sociaux Roser et Berty Albrecht et la Maison des pratiques de bien-être et de santé, des ateliers d'activité physique sont proposés à tous. Jusqu'ici 4 créneaux hebdomadaires étaient proposés, avec une participation en 2015 de 50 personnes. Ces ateliers ont été investis par une population majoritairement composée de femmes éloignées des activités physiques et pour lesquelles ils représentent un moyen de faire du sport, mais également de créer du lien social.
- Depuis janvier 2015, le volet « sport sur ordonnance », mis en œuvre en collaboration avec le centre municipal de santé et les professionnels du cabinet Roosevelt (futurs professionnels de la maison de santé du Landy), permet de proposer aux personnes porteuses de facteurs de risque cardiovasculaire et éloignées de l'activité physique la pratique d'une activité physique adaptée. Il vise à limiter l'impact de ces facteurs de risque sur la santé des personnes et promeut l'autonomie des personnes vis-à-vis de leur santé. Deux créneaux d'activités terrestres et un créneau d'activités aquatiques sont proposés. Près de 100 personnes ont été orientées dans le dispositif, la moitié a bénéficié d'un premier entretien avec l'éducateur sportif et 22 participent activement aux activités physiques.

Le partenariat entre la direction de la santé publique et le service des sports est un élément important de la réussite de ce programme.

L'Agence Régionale de Santé souhaite soutenir financièrement ce programme à hauteur de 7 000 €, ce qui porte sa subvention allouée dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens à 242 000 €.

Il vous est proposé d'autoriser la Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune d'Aubervilliers et l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France pour la période 2014-2016, afin de percevoir la somme de 7 000 € pour la mise en œuvre du programme « Sport santé ».

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUÏ, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Daniëlle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjointes au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAÏRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués.

POUVOIRS :

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par : M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par : Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par : M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction Générale de la Solidarité

Direction Générale de la Solidarité

REF : DIRSOC2016001

Signataire : RA/FG/AR

OBJET : Avenant n°1 à la convention pluriannuelle 2014-2016 d'attribution de subvention entre la commune d'Aubervilliers et l'Agence Régionale de la Santé Ile-de-France.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la santé publique,

Vu la convention d'objectifs et de moyens entre la commune d'Aubervilliers et l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France pour la période 2014-2016,

Considérant que l'Agence Régionale de Santé octroie un financement additionnel de 7 000 € dans le cadre de cette convention pour la mise en œuvre du projet « Sport sur ordonnance »

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune d'Aubervilliers et l'Agence Régionale de Santé pour la période 2014-2016, qui a pour objet d'octroyer un financement additionnel de sept mille euros (7 000 €).

La subvention allouée par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de ladite convention est par conséquent portée à 242 000 €.

L'imputation budgétaire sera la suivante : 502-74718-12

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET



L'adjoint délégué
Anthony DAGUET

A blue circular stamp of the Municipality of Aubervilliers, Seine-Saint-Denis. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE D'AUBERVILLIERS' and 'Seine-Saint-Denis'. A black ink signature is written over the stamp.